

# FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Marque commerciale**

Katrin Handwash Sanitizer

**N° de produit**

88202

**Numéro d'enregistrement (REACH)**

Non utilisable

**Autre identificateurs de produit**

-

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Nettoyant antibactérien qui combat efficacement les bactéries, les virus et les spores fongiques sur les mains et les avant-bras.

**Utilisations déconseillées**

-

Le texte intégral de catégories d'applications mentionnées et identifiées sont donnés dans la section 16

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Nom d'entreprise et adresse**

Metsä Tissue Corp.  
P.O. Box 300  
Mänttä 35801  
Finland  
tel: +358 (10) 4647 750  
www.katrin.com

**Personne à contacter**

Georg Maxein

**Adresse e-mail**

info.katrin@metsagroup.com

**Fiche de données de sécurité rédigée le**

13-08-2015

**Version de la fiche de données de sécurité**

1.0

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59.  
24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit appartient à la réglementation des produits cosmétiques et ne devrait donc pas être classé acc. Classification et d'étiquetage règlement.

Une explication totale des phrases H se trouve au point 2.2.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Pictogramme(s) de danger**

-

**Mention d'avertissement**

-

**Risques, etc.**

-

|                 |              |   |
|-----------------|--------------|---|
| <b>Sécurité</b> | Généraux     | - |
|                 | Prévention   | - |
|                 | Intervention | - |
|                 | Stockage     | - |
|                 | Élimination  | - |

**Contient**

-

**2.3. Autres dangers**

WGK: 1 (Appendix 4)

**Autre étiquetage**

Contient du mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1). Peut produire une réaction allergique.

**Autre**

-

**COV**

-

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1/3.2. Substances/ Mélanges**

NOM: Alcools, C12-14, éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium  
 NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 68891-38-3 N° CER: 221-416-0  
 CONTENANCE: 5-10%  
 CLP CLASSIFICATION: Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1  
 H315, H318

NOM: amide polyglycolic ether  
 NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 85536-23-8  
 CONTENANCE: 1-3%  
 CLP CLASSIFICATION: Skin Irrit. 2  
 H315

NOM: 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-coco acyl derivs...  
 NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 61789-40-0 N° CER: 263-058-8  
 CONTENANCE: 1-3%  
 CLP CLASSIFICATION: Eye Dam. 1  
 H318

(\*) Une explication totale des phrases H se trouve au point 16. Les valeurs limites d'hygiène de travail sont indiquées au point 8, à condition d'être disponibles.

**Autres informations**

ATEmix(inhale, vapour) > 20  
 ATEmix(dermal) > 2000  
 ATEmix(oral) > 2000  
 Eye Cat. 2 Sum = Sum(Ci/S(G)CLi) = > 1 - 0.4368  
 Skin Cat. 2 Sum = Sum(Ci/S(G)CLi) = 0.6544 - 0.9816

Ingredients:  
 AQUA (Solvent), SODIUM LAURETH SULFATE (Surfactant), PEG-4 RAPSEEDAMIDE (Surfactant), SODIUM CHLORIDE (Thickening agent), COCAMIDOPROPYL BETAINE (Surfactant), PHENOXYETHANOL (Preservative), MEA-LAURYL SULFATE (Surfactant), PROPYLENE GLYCOL (Solvent), GLYCERIN (Humectant), CITRIC ACID (pH adjustment), GLYCERETH-7 CAPRYLATE/CAPRATE (Humectant), Magnesium Nitrate(and) Methylchloroisothiazolinone (and) Magnesium Chloride (and) Methylisothiazolinone (Preservative).

**SECTION 4: Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**

**Généralités**

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité. Le médecin peut s'adresser à la clinique du travail et de l'environnement de l'hôpital. En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

**Inhalation**

Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

**Contact cutané**

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures salies. Lavez à fond avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la substance. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

**Contact visuel**

Retirez éventuellement vos lentilles de contact. Rincez aussitôt avec de l'eau (20-30 °C) pendant 15 minutes. Demandez l'assistance d'un médecin.

**Ingestion**

Faites beaucoup boire la personne et gardez-la sous surveillance. En cas de malaise : Contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que le vomi ne revienne pas dans la bouche et la gorge.

**Brûlure**

Non utilisable

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune particulière

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**Informations pour le médecin**

Apportez la présente fiche de données de sécurité.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

Recommandé : Mousse résistant aux alcools; acide carbonique; poudre, eau atomisée.  
Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de : Des composés halogénés. Les oxydes de soufre. Les oxydes de carbone. Certains oxydes de métal. Le feu va dégager une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les pompiers doivent utiliser leurs propres équipements de protection. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète. En cas de contact direct avec le produit chimique, contactez le Centre de réponse chimique, en vue d'obtenir d'autres conseils.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pas d'exigences particulières.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Pas d'exigences particulières.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Utilisez du sable, du kieselgur, de la sciure et du liant universel pour ramasser les liquides. Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage. Evitez les produits dissolvants.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Voir le passage "Conditions d'élimination" sur le traitement des déchets. Voir le passage sur le "contrôle d'exposition / équipements de protection individuelle" pour les mesures de protection.

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Voir le passage "Équipements de protection individuels/ Contrôle d'exposition" pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original.

### Température de stockage

Sans givre

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit devrait seulement être utilisé pour les applications décrites dans la section 1.2

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Pas d'informations

#### DNEL / PNEC

Aucune information disponible

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Aucun contrôle n'est nécessaire à condition que le produit soit utilisé normalement.

#### Précautions générales

Respectez une hygiène professionnelle générale.

#### Scénarios d'exposition

S'il existe une annexe pour cette fiche de données de sécurité, conformez-vous aux scénarios d'exposition indiqués ici.

#### Limite d'exposition

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les substances contenues dans le produit.

#### Mesures techniques

Faites preuve d'une prudence ordinaire lors de l'utilisation du produit. Evitez l'inhalation de gaz et de poussières.

#### Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les endroits exposés du corps doivent être lavés. Lavez toujours les mains, les avant-bras et le visage.

#### Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Pas d'exigences particulières.

### Equipement de protection personnel

-

#### Généralités

N'utilisez que les équipement de protection marqués CE.

#### Voies respiratoires

Pas d'exigences particulières.

#### Peau et corps

Pas d'exigences particulières.

#### Mains

Pas d'exigences particulières.

#### Yeux

Pas d'exigences particulières.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| Etat physique  | Couleur | Odeur                   | pH  | Viscosité                  | Masse volumique (g/cm <sup>3</sup> ) |
|--|---------|-------------------------|-----|----------------------------|--------------------------------------|
| Liquide  | Clair   | Pas d'odeur             | 4,5 | 1900-2900                  | 1,01-1,03                            |
| <b>Modification d'état et vapeurs</b>                                |         |                         |     |                            |                                      |
| Point de fusion (°C)   |         | Point d'ébullition (°C) |     | Pression de vapeur (mm Hg) |                                      |
| -  |         | -                       |     | -                          |                                      |
| <b>Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie</b> |         |                         |     |                            |                                      |
| Point d'inflammation °C  |         | Inflammabilité (°C)     |     | Auto-inflammabilité (°C)   |                                      |
| -  |         | -                       |     | -                          |                                      |
| Limite d'explosivité (Vol %)   |         | Capacités oxydantes     |     |                            |                                      |
| -  |         | -                       |     |                            |                                      |

**Solubilité**

Solubilité dans l'eau n-octanol/coefficient d'eau  
Soluble -

**9.2. Autres informations**

Solubilité dans la graisse Autre  
- N/A

**SECTION 10: Stabilité et réactivité**

**10.1. Réactivité**

Pas d'informations

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable d'après les conditions qui sont indiquées dans le passage "Manipulation et conservation".

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune particulière

**10.4. Conditions à éviter**

Ne doit pas être exposé au réchauffement (par ex. rayons du soleil), afin d'éviter tout risque de surpression.

**10.5. Matières incompatibles**

Des acides forts, des bases fortes, des oxydants forts et des réducteurs forts.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le section 1.

**SECTION 11: Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité élevée**

| Substance                | Espèce | Test | Voie d'exposition | Valeur      |
|--------------------------|--------|------|-------------------|-------------|
| amide polyglycolic ether | Rat    | LD50 | Oral              | >2000 mg/kg |

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Aucune information disponible

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Aucune information disponible

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Aucune information disponible

**Cancérogénicité**

Aucune information disponible

**Toxicité pour la reproduction**

Aucune information disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**

Aucune information disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

Aucune information disponible

**Danger par aspiration**

Aucune information disponible

**Effets sur le long terme**

Aucune particulière

**SECTION 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

| Substance                | Espèce  | Test | Durée | Valeur  |
|--------------------------|---------|------|-------|---------|
| amide polyglycolic ether | Fish    | LC50 | 96 h  | 13 mg/L |
| amide polyglycolic ether | Daphnia | EC50 | 48 h  | 7 mg/L  |
| amide polyglycolic ether | Algae   | EC50 | 72 h  | 22 mg/L |

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

## 12.2. Persistance et dégradabilité

| Substance                | Biodégradable dans l'environnement aquatique | Test               | Valeur             |
|--------------------------|--|--------------------|--------------------|
| amide polyglycolic ether | Oui  | Pas d'informations | Pas d'informations |

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

| Substance                         | Potentiel bioaccumulable | LogPow | BFC                |
|-----------------------------------|--------------------------|--------|--------------------|
| Alcools, C12-14, éthoxylés, le... | Non                      | 1.87   | Pas d'informations |

## 12.4. Mobilité dans le sol

Alcools, C12-14, éthoxylés, le...: Log Koc= 1.559253, Calculated from LogPow (High mobility potential. ).

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations

## 12.6. Autres effets néfastes

Aucune particulière

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le produit conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur pour le traitement des déchets.

#### Déchets

Catalogue Européen de  
Déchets (CED)  
16 10 03

#### Mises en garde

-

#### Emballages pollués

Les emballages avec des restes de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Marchandises non dangereuses conformément à ADR et IMDG.

### 14.1 – 14.4

#### ADR/RID

14.1. Numéro ONU  
14.2. Nom d'expédition des Nations unies  
14.3. Classe(s) de danger pour le transport  
14.4. Groupe d'emballage  
Notes  
Code de restriction en tunnels

#### IMDG

UN-no.  
Proper Shipping Name  
Class  
PG\*  
EmS  
MP\*\*  
Hazardous constituent

#### IATA/ICAO

UN-no.  
Proper Shipping Name  
Class  
PG\*

### 14.5. Dangers pour l'environnement

-

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Pas d'informations

(\*) Packing group

(\*\*) Marine pollutant

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Limites d'utilisation**

-

**Demandes de formation spécifique**

-

**Autre**

-

**Sources**

Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH), 1272/2008 (CLP) INRS; Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France. ED 984.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Non

**SECTION 16: Autres informations****Précisions sur les phrases H dont il est question dans la section 3**

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

**Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la section 1**

-

**D'autres symboles mentionnés à la section 2**

-

**Autre**

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit.

L'information indiquée ne peut pas être utilisée comme spécification du produit.

Les indications de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour le produit évoqué dans la partie 1 et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits.

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir section 1) de cette fiche de données de sécurité sont marquées avec un triangle bleu.

**Homologué par**

JM

**Date de la dernière modification importante**

-

**Date de la dernière modification légère**

-